

Antananarivo, le 26 mars 2024

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS

### AMI SUP CONST 002-24

## Travaux de construction ou de réhabilitation des infrastructures scolaires, sanitaires, d'eau et assainissement dans les institutions (écoles, hôpitaux, centres de santé, entrepôts, ...)

### 1- Objet de l'Appel à Manifestation d'Intérêts

Le Fonds des Nations Unies (UNICEF) à Madagascar lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de constituer un registre des entreprises spécialisées pré-qualifiées pour la réalisation des travaux de construction ou de réhabilitation des infrastructures dans les formations sanitaires (hôpitaux ou centres de santé) et dans les écoles dans le cadre des programmes de l'UNICEF à Madagascar.

A l'issue de ce processus, l'UNICEF compte avoir une liste des entreprises pré-qualifiées par domaine d'expertise et de niveau de compétence, et qui servira de base à la constitution d'une liste restreinte pour le recrutement des entreprises en vue de l'exécution des travaux, soit dans les domaines de construction, soit de réhabilitation des bâtiments, en milieu scolaire et sanitaire, incluant les installations sanitaires (eau potable, toilettes, incinérateur, etc...) et les ouvrages hydrauliques (forages, puits, réseau d'eau potable, etc...) dans le cadre du programme de coopération entre UNICEF et le gouvernement de Madagascar.

La date de publication est le **26 mars 2024**.

### 2- Réunion d'information

Une réunion d'information sera organisée à l'attention des soumissionnaires intéressés le **10 avril 2024 à 10H00, heure de Madagascar**, dans les locaux de l'UNICEF se trouvant à Galaxy Andraharo, dans la Maison Commune des Nations Unies à Antananarivo (en présentielle) et en ligne suivant le lien Teams <https://shorturl.at/befzl>, Meeting ID: 335 898 791 477, Passcode: KxW23n

### **3- Dossier de l'Appel à Manifestation d'Intérêt**

Pour obtenir le dossier de l'AMI, il faut suivre les étapes suivantes :

- i. Si vous êtes déjà enregistré sur la plateforme UNGM, vous pouvez télécharger le dossier de l'AMI sur le <https://www.ungm.org/Public/Notice/230032>
- ii. Si vous n'êtes pas encore enregistré sur la plateforme UNGM, vous devez créer votre compte sur <https://www.ungm.org> et cliquez sur la fenêtre **Se connecter ou Créer un compte**. Cliquez ensuite sur la partie **Fournisseur** pour créer votre profil en tant qu'une entreprise. Remplissez les informations requises et puis cliquez sur le bouton **Envoyer l'e-mail d'activation**. Le système vous enverra un e-mail contenant un lien d'activation de votre compte et cliquez dessus puis finalisez votre enregistrement dans la plateforme. Le système va générer votre numéro de compte UNGM que vous devez retenir précieusement.
- iii. Une fois votre compte soit activé, dans l'onglet à gauche de votre écran, cliquez sur le menu **« Opportunités commerciales »** puis sur le bouton **« Recherche avancée »**. Remplissez les champs **« Organisme des Nations Unies »** par **UNICEF** et **« Pays/territoire bénéficiaire »** par **Madagascar**. La liste de tous les appels d'offres sur Madagascar s'affichera.
- iv. Sur la liste, cliquez sur l'**« AMI SUP CONST 002-24 »** et sous l'onglet **« Document »**, vous pouvez télécharger le document de cet AMI.

Toutefois, en cas de difficultés d'accès aux documents et/ou pour obtenir des informations complémentaires relatives à cet Appel AMI, vous pouvez soumettre vos questions à l'adresse e-mail : [achatmadagascar@unicef.org](mailto:achatmadagascar@unicef.org),

### **4- Remise des propositions**

- Les propositions devront être envoyées au plus tard **le 21 avril 2024 à 23h59 (GMT+3) heure de Madagascar** ; sur l'adresse électronique : [achatmadagascar@unicef.org](mailto:achatmadagascar@unicef.org).
- Toutes propositions reçues après la date et l'heure indiquées ci-dessus ne seront pas considérées ;
- Aucune proposition ne peut être modifiée après la date et l'heure limites de la remise des propositions ;

Le Bureau de l'UNICEF Madagascar attend avec intérêt les propositions et remercie tous les soumissionnaires de l'intérêt qu'ils portent sur notre Organisation et de leur contribution à l'accomplissement de notre mandat de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement.

UNICEF Madagascar